



# la lettre d'info

octobre 2007

Projet EMI

1

## Siège Social

2, rue Bellot  
CH-1206 GENEVE  
SUISSE

## Bureau Central

3, rue Duguay-Trouin  
75280 PARIS CEDEX 06  
FRANCE

☎ 01 42 22 07 77

01 42 22 91 27

☎ 01 45 48 53 90

emi@saintmartin.com.fr

## Section Générale

3, rue Duguay-Trouin  
75280 PARIS CEDEX 06  
FRANCE

## Section Belge

M.R.B  
Chaussée de Haecht  
1805  
1130 BRUXELLES  
BELGIQUE

## Section Ouest Afrique

11 Plateaux  
28 - BP 922  
ABIDJAN - 28 R.C.I.

## Section Afrique Centrale

BP 168  
YAOUNDE  
CAMEROUN

## Section Est Afrique

P.O. Box 13475-00800  
NAIROBI  
KENYA

## Section Maroc

Archevêché de Rabat  
BP 258 - RP 10001 -  
RABAT  
MAROC

## Section Malgache

BP 667  
ANTANANARIVO 101  
MADAGASCAR  
REPUBLIQUE  
MALGACHE

- ▶ édit
- ▶ L'EMI, une association qui évolue
- ▶ Chantiers : objectifs, référents
- ▶ Acteurs et interlocuteurs
- ▶ Principaux points d'avancement
- ▶ Lexique

## sommaire

### édito

Je me réjouis de vous adresser ce N°1 de " la lettre d'info " de l'EMI. Ce moyen de communication que nous lançons va donner à tous les responsables de groupes EMI et, par leur intermédiaire, à tous les adhérents les informations que beaucoup souhaitent et qui sont, à mon avis, indispensables à tous les membres d'une même association.

Ce numéro vous décrit les dernières évolutions de l'EMI. Elles succèdent à des difficultés rencontrées qui sont maintenant aplanies et même dépassées. Il annonce les changements en cours et les objectifs à venir.

En effet, l'EMI est en plein développement, et c'est un bien pour tous les adhérents actuels comme pour les nouveaux bénéficiaires. Il se fait selon deux axes : attention aux plus pauvres et davantage de solidarité. Ainsi, une option 5 a été créée pour permettre aux Congrégations, Diocèses et Instituts plus pauvres, leur offrant une prise en charge très importante des frais d'hospitalisation et d'intervention chirurgicale de leurs membres. Dans un très proche avenir nous espérons pouvoir aménager le montant des cotisations de manière à ce qu'il corresponde mieux au niveau de vie des divers pays. Bientôt, nous l'espérons, les communications à l'intérieur de l'EMI : Bureau Central, Section Générale et autres sections ainsi que les divers groupes seront possibles entre eux par Internet ; elles permettront le règlement plus facile et plus rapide de toutes les questions concernant le fonctionnement de l'EMI et elles contribueront à développer l'unité et la solidarité dans l'EMI.

Ce qui me réjouit surtout c'est d'une part le dévouement de tous ceux qui sont engagés dans l'EMI qui servent avec beaucoup de dévouement et même d'amour leurs frères et sœurs et, d'autre part la volonté de rejoindre les Instituts plus pauvres pour les aider à assurer leurs responsabilités à l'égard de la santé de leurs membres. Ces attitudes sont évangéliques.

Père Michel MENARD  
Président de l'EMI



### L'EMI, une association qui évolue

L'association de droit suisse, (sans but lucratif) qu'est l'Entraide Missionnaire Internationale est composée d'un Siège Social à Genève (SUISSE), d'un Bureau Central et administratif, à Paris (FRANCE), et s'articule autour de sept Sections étrangères.

Association d'entraide, elle est destinée à aider les Supérieur(e)s et les Evêques à remplir leur obligation canonique de prendre en charge leurs religieux(les) et leurs prêtres, tant en santé qu'en maladie.

Afin de continuer à rendre service à un plus grand nombre de congrégations à l'étranger, l'EMI a ouvert une Section Est Afrique en 2007.

A la fin de l'année 2006, dans un souci de modernisation et de pérennisation de l'association, l'Entraide Missionnaire Internationale s'est lancée dans un projet de modernisation et s'est dotée d'un nouveau logiciel d'information («SN Santé») auprès de la société ICOD.

Ce projet de modernisation permettra donc :

- > d'harmoniser et d'uniformiser les pratiques,
- > de faciliter et de sécuriser la

gestion grâce au nouvel outil informatique,

> de faciliter la communication avec le Bureau Central et les autres Sections,

> de développer l'association,

> de faire évoluer la gamme de prestations et de mieux l'adapter à chaque pays.

Afin que ce projet puisse être réalisé dans les meilleures conditions, des chantiers ont été créés, répondant à des besoins spécifiques :

- > le chantier juridique,
- > le chantier Système d'Information (SI),
- > le chantier Organisation,
- > le chantier Actuariat,
- > le chantier Communication.

Dans un premier temps, le projet concernera la Section Générale et la Section Est Afrique, le nouveau système devant être opérationnel dès le 1er semestre 2008. Dans un deuxième temps, les autres Sections y seront associées.

# Chantiers : objectifs, référents



## chantier juridique

### Objectifs :

- > libérer l'association de la surveillance des assurances (OFAP),
- > procéder aux modifications demandées sur les documents existants.



## chantier Système d'Information (SI)

### Objectifs :

- > changement du système informatique,
- > uniformisation du système,
- > sécurisation des flux et des traitements.

Référent : M. COLASSE



## chantier organisation

### Objectifs :

- > moderniser et sécuriser l'organisation,
- > créer des conditions de développement,
- > harmoniser les procédures.

Référent : Mme GAVARD



## chantier actuariat

### Objectifs :

- > évaluer les risques techniques,
- > stabiliser l'évolution de la gamme,
- > moderniser les options,
- > adapter les cotisations en fonction du pays de mission.

Référent : M. GUERIN



## chantier communication

### Objectifs :

- > réaliser la communication vers les groupes et les adhérents,
- > réaliser la communication vers le Bureau Central et les Sections,
- > mise à jour des supports de communication.

Référent : Mlle ARNOLD

### En parallèle de ces différents chantiers :

- > des réunions régulières sont mises en place afin de coordonner les chantiers,
- > des formations vont être également suivies afin de former le personnel et les Sections sur les nouveaux outils,
- > une réflexion et une étude approfondie va être engagée sur le développement de l'association dans de nouveaux pays.



## Acteurs et interlocuteurs

### > Partie Administrative :

Au Bureau Central :

- le Comité Directeur (Président et administrateurs),
- la Direction,
- le personnel de la Section Générale,
- le Service Développement,
- le Service Secrétariat,
- le Service Comptabilité,
- le Service Communication.

### > Les Sections :

Les responsables des Sections étrangères de l'EMI.

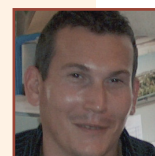
### > Les prestataires de services :

- **ICOD** : prestataire informatique. Société fournisseur du nouvel outil SN Santé.
- **Partenaire Z** : en charge de la migration des données.
- **Kadris consultants** : en charge de la mise en place du projet et de l'accompagnement des équipes.

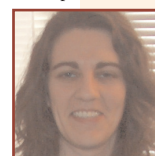
## Le personnel de la Section Générale :



Denise GAVARD  
Responsable



Michael COLASSE



Annabelle CORREIA



Sylvie COTE



Ludivine ARRAIZ



Laurent NARPON



## Principaux points d'avancement

- > Libération de l'association par L'OFAP, de la surveillance des assurances. L'EMI n'est pas considérée comme assurance puisqu'elle apporte un soutien aux congrégations qui restent responsables de leurs membres. En conséquence, L'EMI met à jour ses statuts, son règlement intérieur et ses supports de communication.
- > Réunion ICOD pour fonctionnement et mise en place du nouveau système informatique («SN Santé»). Démarrage prévu pour le 1er semestre 2008.
- > Choix de l'actuaire pour les travaux du chantier Actuariat : «**MOBILITY ST HONORÉ**». Des évolutions de gamme sont proposées en Comité Directeur.
- > Information au Comité Directeur et réunions avec les responsables de Sections étrangères.
- > Circulaire d'information aux Sections étrangères.
- > Lettre d'information.

## Lexique

**OFAP** : Office Fédéral des Assurances Privées

**SI** : Système d'Information